



Compte-rendu d'activités saison 2023/2024:

COMMISSION DE DISCIPLINE

Vous trouverez ci-après un petit compte rendu de notre commission de discipline que je préside maintenant depuis 13 ans.

Cette commission est composée de 8 membres avec 2 élus du comité directeur et 8 membres non élus en provenance des clubs. Elle se réunit habituellement chaque jeudi en fin d'après-midi, pour traiter les dossiers disciplinaires des matchs du week-end précédent. Convoquée souvent au dernier moment le mercredi matin en fonction des dossiers à traiter, il faut savoir que les personnes concernées par un dossier ne peuvent siéger.

Cette saison, elle s'est réunie à 35 reprises (11 fois en restreinte à 3 à 5 membres les semaines moins chargées, 4 réunions électroniques pour les dossiers les plus simples, 20 réunions plénières avec tous les membres disponibles) pour traiter les dossiers un peu plus compliqués dont 5 avec audition pour les rencontres arrêtées aux faits beaucoup plus graves.

A ce jour, 15 juin et sans tenir compte des matchs de coupe restants à disputer, nous avons traité 178 dossiers avec près de 300 décisions aux sanctions différentes. Sur les tableaux présentés ci-après, vous trouverez un comparatif des diverses sanctions infligées ces 2 dernières saisons classées selon les articles du barème disciplinaire s'appuyant le plus souvent sur le rapport de l'arbitre et de ceux figurant au dossier.

En consultant ce barème, vous verrez que les sanctions sont infligées en fonction du fautif, de la victime, si la faute a été commise sur une action de jeu ou pas, sur ou en dehors du terrain. Inutile de vous préciser que nous tenons aussi compte des « récidivistes » et de la difficulté à quitter le terrain et le comportement pour le retour aux vestiaires.

Pour cette saison on constate une hausse assez inquiétante d'environ 20% des cartons distribués par les arbitres, avec un total de 2846 cartons cette saison contre 2291 la saison dernière. A noter que la grande majorité de ces cartons sont essentiellement distribués dans le dernier quart d'heure des matchs à enjeux et surtout sur la phase retour. Si la grande majorité de nos matchs se passent plutôt bien, on peut remarquer que nous rencontrons de plus en plus de problèmes autour des terrains, et ce qui est de plus en plus grave, avec les parents ou dirigeants des plus jeunes garçons ou filles.

A titre indicatif, sur les 180 dossiers traités cette saison, une vingtaine concernent les matchs U13 à U15 garçons et filles et une trentaine les catégories U18 garçons et filles.

Question à se poser : faudrait-il à l'avenir sanctionner plus sévèrement ces catégories pour éviter que ces chiffres augmentent ? L'expression du foot doit se faire sur le terrain lors des matchs en respectant les règles qui le régissent avant pendant et après la rencontre.

Une quarantaine de dossiers concernent les matchs de coupe et de challenge de district, vu le tableau montées/descentes de Ligue cette saison, les dossiers concernant les matchs de Départemental 1 (une trentaine) sont en forte hausse cette saison et les points de pénalités n'ont jamais été si nombreux.

Les incidents d'après match avec bagarre, insultes envers arbitres et adversaires deviennent maintenant « monnaie courante », mais sont ou seront dorénavant sanctionnés plus sévèrement. Les problèmes disciplinaires concernant le comportement des « pseudos » supporters ou des parents des plus jeunes commencent à apparaître chez les garçons comme chez les filles. Il faut également rappeler que tout spectateur reconnu et identifié comme joueur, dirigeant, arbitre licencié ayant un comportement inapproprié envers les officiels ou les adversaires, peuvent se voir sanctionner par la commission.

Méfiance aussi avec les mails, SMS avec menaces ou vidéo qui paraissent sur les réseaux sociaux et qui finissent toujours par arriver au district. Ces façons de faire qui engendrent bien souvent des regains de tensions entre les joueurs, les clubs, les dirigeants ou les arbitres sont à éviter et seront sanctionnées si elles dépassent la mesure.

Comme tous les ans durant la trêve hivernale lors du stage des arbitres, nous profitons pour faire avec eux un petit tour d'horizon sur les divers problèmes rencontrés sur les terrains ou dans la rédaction des rapports d'après match en employant les bons mots pour qualifier les faits survenus. Une soixantaine d'arbitres de district nous a transmis des rapports, si la grande moyenne se situe à 4/5 rapports/saison et il est à noter que certains d'entre eux sont comme les joueurs ou les clubs, et dépassent largement cette moyenne pour 10 à 20 dossiers les concernant.

Un seul dossier disciplinaire est allé en commission d'appel cette saison !

C'est à se demander si notre commission n'est pas trop indulgente ou si les clubs sont devenus plus compréhensifs.

Pour terminer, je voudrais remercier bien sincèrement les membres de notre commission et en particulier Bernard et Daniel pour leur disponibilité avec des convocations qui arrivent souvent au dernier moment.

Je tiens aussi à remercier Nathalie et Raphael du district pour la préparation des dossiers, la validation et la publication du PV le vendredi après-midi.

Bien entendu, je reste à votre disposition lors de l'AG du samedi 29 Juin pour répondre à des questions d'ordre général (disciplinaires ou réglementaires) et je précise que je ne reviendrai pas en public sur des dossiers particuliers traités cette saison.

Compte tenu du renouvellement du comité et de ses commissions pour la nouvelle mandature 24/28 pas certain d'être toujours en place, je vous souhaite à tous de bonnes vacances sportives et festives.

Espérant se retrouver tous en pleine forme autour des terrains ou ailleurs au District, pour la reprise fin août.

Le Président de la Commission de Discipline,

Dominique PRETOT